

Levée de l'avis d'ébullition préventif pour les résidents du secteur de la plage des Cantons et de la place du Village

Magog, le 26 janvier 2022 – La Ville de Magog informe les résidents du secteur de la plage des Cantons et de la place du Village que l'avis d'ébullition d'eau préventif est levé. L'eau peut être consommée sans restriction dans les résidences qui étaient concernées. Un plan détaillé est disponible [ici](#).

Les dernières analyses effectuées sur le réseau d'aqueduc démontrent que l'eau est potable, de bonne qualité et qu'elle répond à toutes les exigences réglementaires.

Rappelons que l'avis d'ébullition préventif est entré en vigueur le dimanche 23 janvier à la suite d'un bris d'aqueduc. Une centaine d'adresses étaient concernées.

La Ville de Magog est consciente des incon vénients que cette situation a pu occasionner et remercie la population de sa compréhension.

Pour toute question, les citoyens sont invités à consulter le site Internet au ville.magog.qc.ca/avis.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

